

Instructions aux auteurs

Novembre 2023

Cahiers de nutrition et de diététique

Les *Cahiers de nutrition et de diététique* publient principalement toute étude originale ayant trait à la connaissance des aliments, à l'alimentation, à la nutrition et à la diététique, mais aussi des revues générales, des mises au point, des communications brèves, des fiches pratiques, et des « libres opinions » ou des « lettres à la rédaction » se rapportant à des sujets d'actualité traités dans la revue.

1. RÈGLES DE PUBLICATION

1.1. Tout manuscrit adressé à la revue est soumis à relecture anonyme. L'approbation du Comité de rédaction, après modifications éventuelles, est nécessaire pour la publication de l'article. Le Comité de rédaction se réserve le droit de publier un commentaire à la suite de l'article. Ce commentaire sera soumis à l'auteur avec le bon à tirer.

1.2. Les articles ne doivent pas avoir été publiés antérieurement ni être publiés simultanément dans une autre revue, sauf accord particulier entre les rédactions respectives de chaque revue.

1.3. Le fait de soumettre un article sous-entend que le travail décrit est approuvé par tous les auteurs ainsi que — tacitement ou explicitement — par les autorités sous l'égide desquelles il a été réalisé, et qu'en cas d'acceptation il ne fera l'objet d'aucune autre publication en l'état, que ce soit en français ou dans toute autre langue, sans le consentement écrit de l'éditeur.

1.4. Si des extraits d'autres travaux ou documents sous copyright sont inclus dans l'article, *les auteurs doivent fournir une autorisation écrite* émanant des détenteurs du copyright et citer les sources de la publication *princeps* dans l'article.

1.5. Les travaux soumis doivent être conformes aux lois en vigueur sur l'expérimentation biomédicale et aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki.

1.6. Enfin, la revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêt en rapport avec les publications soumises.

Les auteurs sont priés de respecter les règles de fond et de forme rappelées ici.

2. SOUMISSION DU MANUSCRIT

Soumission en ligne exclusivement

Les manuscrits (texte, tableaux et figures compris) doivent être soumis en ligne sur la plateforme de la revue à l'adresse suivante :

<https://www.editorialmanager.com/CND>

- un fichier pour le manuscrit complet (sans les figures) ;
- un fichier par figure.

Notre plateforme de soumission en ligne vous guide étape après étape dans la saisie des informations de votre article et le téléchargement de vos fichiers. Le système convertit les fichiers de votre article en un seul fichier PDF qui sera utilisé pour l'évaluation par les pairs. Des fichiers éditables (par ex., au format Word) doivent être utilisés pour saisir votre article en vue de sa publication finale. Toutes les correspondances, y compris la notification de la décision de la rédaction et les demandes de révision, se font par courrier électronique.

3. PRÉSENTATION DU MANUSCRIT

Sauf accord de la rédaction, les manuscrits ne doivent pas dépasser 50 000 caractères (espaces compris, ≈ 6 500 mots), bibliographie incluse. Ils comportent :

3.1. Une page de titre donnant le titre de l'article, aussi court et précis que possible et sa traduction en anglais, les prénoms (en toutes lettres) et noms des auteurs, l'adresse du laboratoire ou de l'organisme où le travail a été effectué, le nom, l'adresse et les coordonnées (tél., e-mail) du responsable de la correspondance.

3.2. Une introduction, permettant au lecteur, même non-spécialiste, de connaître l'orientation et l'étendue de l'article.

3.3. Un exposé comportant, s'il s'agit d'un travail original : conditions de l'étude, matériel et méthodes, résultats et discussion, enfin une conclusion qui doit dégager la portée pratique du travail présenté. Si un paragraphe est particulièrement long, prévoir des sous-titres pour en faciliter la lecture. Indiquer également au cours de l'exposé deux à trois phrases courtes (6–8 mots) que l'éditeur pourra placer en exergue dans le texte au moment de la composition. Enfin, assortir l'exposé d'**un encadré « Points essentiels »**, reprenant les éléments à retenir de l'article ou

les données utiles dans la pratique.

Ces points essentiels sont une petite liste de puces qui énumère les principales conclusions de l'article : entre 3 et 5 puces (85 caractères maximum, espaces inclus, par puce). Des [exemples de points essentiels](#) sont présentés sur le site d'information de l'éditeur.

3.4. Un résumé en français de 1300 caractères au maximum (espaces compris, ≈ 200 mots), qui doit être une véritable synthèse de l'article. On doit y retrouver les principaux résultats et conclusions du travail. Le résumé sera suivi d'une liste de 3 à 5 mots clés pour l'indexation dans les systèmes internationaux de documentation.

3.5. Un « abstract » en langue anglaise, qui est la traduction du résumé français, suivi de 3 à 5 « keywords » (mots clés).

3.6. Remerciements

Les personnes citées en remerciements doivent en être informées et avoir donné leur accord.

3.7. Déclaration d'intérêt

Tous les auteurs doivent déclarer toutes les relations qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel conflit d'intérêt **en lien avec le texte publié**. Un conflit d'intérêt existe quand un auteur et/ou un co-auteur entretient des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...).

Dans le fichier de l'article, à la suite des remerciements et avant les références, la déclaration des conflits d'intérêts **doit** figurer.

Les principaux conflits d'intérêt sont les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales...

Pour en savoir plus sur les conflits d'intérêt : Council of Science Editors. CSE's White Paper on Promoting Integrity in Scientific Journal Publications. Editorial Policy Committee (2005–2006).

https://www.councilscienceeditors.org/editorial_policies/%20white_paper.cfm

3.8. Déclaration d'utilisation de l'IA générative dans la rédaction scientifique

L'avis ci-dessous ne concerne que le processus de rédaction et non l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle (IA) dans le cadre du processus de recherche.

L'utilisation par les auteurs de l'intelligence artificielle générative et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction, est uniquement réservée à l'amélioration de la lisibilité du texte et de la langue employée. L'application de la technologie ne peut se faire que sous le contrôle humain ; les auteurs doivent examiner

et modifier soigneusement le résultat, car l'IA peut générer des réponses qui peuvent être incorrectes, incomplètes ou biaisées.

L'IA et les technologies assistées par l'IA ne peuvent pas être inscrites à la liste des auteurs ou des coauteurs, ni être citées en tant qu'auteur. La qualité d'auteur implique des responsabilités et des tâches qui ne peuvent être attribuées et exécutées que par des êtres humains, comme le souligne la [politique d'Elsevier en matière d'IA](#) à l'intention des auteurs.

Les auteurs doivent déclarer dans leur manuscrit l'utilisation de l'IA et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction en suivant les instructions ci-dessous. Une déclaration figurera dans l'article publié. Veuillez noter que les auteurs sont responsables en dernier ressort du contenu de leur travail.

Instructions relatives à la déclaration

Les auteurs doivent signaler l'utilisation de l'IA générative et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction en ajoutant une déclaration à la fin de leur manuscrit dans le fichier principal du manuscrit, avant la liste des références. La déclaration doit être placée dans une nouvelle section intitulée « **Déclaration d'utilisation de l'IA générative et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction** ».

Déclaration : Au cours de la préparation de ce travail, l'auteur ou les auteurs ont utilisé [NOM DE L'OUTIL / SERVICE] afin de [RAISON]. Après avoir utilisé cet outil/service, l'auteur (les auteurs) a (ont) revu et corrigé le contenu si nécessaire et assume(nt) l'entière responsabilité du contenu de la publication.

Cette déclaration ne s'applique pas à l'utilisation d'outils de base pour vérifier la grammaire, l'orthographe, les références, etc. S'il n'y a rien à signaler, il n'est pas nécessaire d'ajouter une déclaration.

3.9. Références bibliographiques

Les auteurs assument la responsabilité de l'exactitude des références bibliographiques.

3.9.1. Citations dans le texte

Chaque référence appelée dans le texte est présente dans la liste bibliographique (et inversement) **et numérotée et appelée par ordre d'apparition**.

Les résultats non publiés et les communications personnelles ne doivent pas figurer dans la liste bibliographique, mais pourront être mentionnés dans le texte. La citation d'une référence comme étant « à paraître » (« in press ») sous-entend que celle-ci a été acceptée pour publication, et doit dans ce cas figurer dans la liste bibliographique.

3.9.2. Citations et listes de références sur Internet

Les références à des publications sur Internet doivent être incluses dans la liste bibliographique, et par conséquent appelées dans le texte. Dans la liste bibliographique, l'URL complète doit être donnée au minimum, suivie de la date de consultation : accédée le... Toute information complémentaire, si elle est connue (noms des auteurs, dates, référence à une publication source, etc.) doit également être indiquée.

3.9.3. Liste bibliographique

La liste des références en fin d'article, est **numérotée par ordre de citation dans le texte** (et non dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs).

Toutes les références de la bibliographie doivent correspondre à des références citées dans le texte, et vice versa. Les titres des revues citées doivent être abrégés selon l'*US National Library of Medicine*.

Le style et la ponctuation des références doivent être conformes aux modèles illustrés dans les exemples suivants :

- *référence à un périodique* : Bakis H, Lasseur C, Pfirmann P, Combe C, Chauveau P. Alimentation végétarienne, méditerranéenne et maladies rénales chroniques. *Cah Nutr Diet* 2022;57:315–24.
- *référence à un ouvrage* : Andersen V, Lelieveld H, Motarjemi Y. *Food Safety Management: A Practical Guide for the Food Industry*, Second Edition. London: Academic Press; 2023, p. 1–1126.
- *référence à un chapitre d'ouvrage* : Siddique A, Tahir SD, Arif M, Rahman A. Nutrigenetics and nutrition aspects in COVID-19. In : Barh D, Azevedo V, editors. *Omic approaches and technologies in COVID-19*, London: Academic Press; 2023, p. 177–90.

Si la référence comporte plus de six auteurs, les six premiers doivent être cités, suivis de la mention « et al. ». Pour plus de détails, se référer aux *Uniform Requirements for Manuscripts Submitted to Biomedical Journals* (J Am Med Assoc 1997;277:927-34).

Voir aussi : [Samples of Formatted References](#)

3.10. Tableaux

Chaque tableau doit être appelé « tableau » dans le texte et numéroté en chiffres arabes selon l'ordre d'apparition dans le texte. Un titre est mentionné pour chaque tableau. Les notes de bas de tableau sont placées sous le corps du tableau, signalées par une lettre minuscule en exposant. Les filets verticaux doivent être évités. Les tableaux doivent être en nombre réduit, leur présence devant se justifier seulement dans la mesure où les résultats qui y sont présentés ne font pas double emploi avec ceux présentés par ailleurs dans l'article. La dimension des tableaux ne doit

pas dépasser la largeur d'une page A4.

3.11. Figures

Les illustrations doivent accompagner le manuscrit, **mais ne doivent pas être intégrées dans le texte**.

Numéroter les illustrations à la suite, dans l'ordre dans lequel elles sont appelées dans le texte. Indiquer clairement, sur le fichier, le numéro de figure et le nom de l'auteur. Toutes les illustrations (dessins, graphiques, photographies) doivent être appelées « figures » dans le texte et numérotées en chiffres arabes selon l'ordre d'apparition dans le texte.

- S'assurer de l'uniformité de la police de caractères utilisée et de la taille de l'illustration originale.
- N'utiliser que les polices suivantes : Arial, Courier, Helvetica, Symbol, Times.
- Fournir chaque illustration dans un fichier propre (la légende de la figure est placée dans le fichier texte de l'article, après les références bibliographiques).
- Aucune demande de correction d'une figure fournie au format électronique ne pourra être faite par l'éditeur.
- Utiliser une convention de dénomination logique pour les fichiers des illustrations.

Une légende est impérativement fournie pour chaque figure.

Illustrations en couleur

En cas de soumission d'illustrations en couleur, Elsevier Masson les reproduira en couleur sur le web et sur la version papier sans aucun frais à la charge des auteurs.

Les figures doivent être fournies de préférence en format TIFF (.tif), EPS (.eps), ou PDF (.pdf). Les formats Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF.

La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas. La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression.

4. COMMUNICATIONS BRÈVES (“SHORT COMMUNICATION”) ET FICHES PRATIQUES (“FACT SHEET”)

La revue publie des communications brèves et des fiches pratiques soumises spontanément ou à la demande de la rédaction. Les communications brèves comportent au maximum 10 000 signes (≈ 1 500 mots) bibliographie incluse

(10 références au maximum), et un tableau ou une figure, ou 15 000 signes (≈ 2 200 mots) sans tableau ni figure. Les fiches pratiques sont limitées à 3 000 signes (600 mots), bibliographie incluse (5 références au maximum). Leur présentation est visuelle, les énoncés sont brefs avec des listes à puces, le cas échéant une figure ou un tableau, sinon un encadré pour la pratique (rapporté en fin avant la conclusion et d'éventuelles références).

Qu'il s'agisse de communications brèves ou de fiches pratiques, résumé et abstract en anglais ne sont pas requis. En revanche, les autres règles applicables pour la soumission de ces communications brèves et fiches pratiques sont identiques à celles mentionnées au chapitre 3, notamment s'agissant des mots clés et keywords.

5. ACCEPTATION DU MANUSCRIT

La revue applique une procédure de **révision en simple aveugle**. [En savoir plus sur les types d'évaluations par les pairs](#).

Chaque article est initialement évalué par la rédaction qui vérifie que son contenu est adapté à la revue. Si l'article est jugé adapté, il est ensuite transmis à au moins deux relecteurs experts indépendants qui évaluent sa qualité scientifique. Un accusé de réception est adressé au responsable de la correspondance et, dans un délai de 6 à 8 semaines, les auteurs sont informés de l'acceptation, du rejet ou d'une demande de modification. Dans ce dernier cas, les auteurs devront fournir le manuscrit modifié dans un délai de 2 mois et l'adresser à la rédaction. La décision de la rédaction est définitive.

6. MISE EN PRODUCTION, CORRECTION D'ÉPREUVES, TIRÉS À PART, DEMANDE DE REPRODUCTION

6.1. Mise en production et copyright

Dès qu'un article est accepté, il est demandé à ses auteurs de renseigner un « Accord de publication dans la revue » ([plus d'informations à ce sujet](#)). Un courrier électronique est envoyé à l'auteur correspondant pour confirmer la bonne réception du manuscrit, accompagné d'un formulaire « Accord de publication dans la revue » ou d'un lien pointant vers la version en ligne dudit accord.

Les auteurs peuvent reproduire les tables des matières de la revue ou préparer des listes d'articles, notamment des résumés, destinés à être diffusés en interne au sein de leurs institutions. Mais toute revente ou distribution en dehors de l'institution et toutes les œuvres dérivées, ce qui inclut les compilations et traductions, requièrent l'[autorisation](#) de l'éditeur. Si des extraits d'autres travaux protégés par un copyright sont inclus, le ou les auteurs doivent obtenir l'accord écrit des détenteurs du copyright et en mentionner la ou les sources dans l'article. Par ailleurs, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs cessionnaires doit être impérativement fournie.

Elsevier dispose de [formulaires préimprimés](#) que les auteurs peuvent utiliser dans ces cas spécifiques.

Pour les articles en open access : dès qu'un article est accepté, il est demandé à ses auteurs de renseigner un « Accord de licence exclusive » ([plus d'informations](#)). L'autorisation de réutilisation d'articles en open access par des tiers dépend de la [licence utilisateur](#).

6.2. Droits d'auteur

En tant qu'auteur, vous (ou votre employeur ou institution) disposez de certains droits concernant la réutilisation de votre travail. [Plus d'informations](#). Elsevier encourage le partage responsable : découvrez comment vous pouvez [partager vos travaux de recherche](#) publiés dans la revue.

6.3. Choix de l'option de publication dans la revue

La revue propose aux auteurs plusieurs options pour la publication de leurs travaux de recherche :

- Open access
Les articles sont en open access pour les abonnés comme pour le grand public avec une possibilité de réutilisation. Des frais de publication en open access doivent être réglés par les auteurs ou pour leur compte (par ex., par leurs organismes de financement ou leurs institutions).
- Abonnement
Les articles sont mis à disposition des abonnés ainsi que des pays en développement et des groupes de patients au travers des [programmes d'accès universel](#) de l'éditeur.

Quel que soit le mode de publication choisi, la revue applique les mêmes critères d'évaluation par les pairs et les mêmes normes d'acceptation.

Dans le cas des articles en open access, l'autorisation de (ré)utilisation par des tiers est définie en fonction des [licences utilisateur Creative Commons](#) suivantes :

- CC BY : Attribution
Permet aux utilisateurs de distribuer et de copier l'article, de créer des extraits, des résumés et d'autres versions révisées, des adaptations ou œuvres dérivées d'un article ou à partir d'un article (une traduction par exemple), d'inclure l'article dans une œuvre collective (une anthologie par exemple), d'explorer le texte ou les données de l'article, y compris à des fins commerciales, dès lors qu'ils créditent le ou les auteurs, ne déclarent pas que le ou les auteurs approuvent leur adaptation de l'article ni ne modifient l'article de façon à nuire à la réputation et à la renommée du ou des auteurs.
- CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification (*Non Commercial-No Derivative works*)
À des fins non commerciales, permet aux utilisateurs de distribuer et de copier l'article, et de l'inclure dans une œuvre collective (une anthologie par exemple) à condition qu'ils créditent le ou les auteurs et qu'ils n'altèrent ni ne modifient l'article.

Green open access

Les auteurs peuvent diffuser leurs travaux de recherche selon différents modèles. Elsevier propose un large choix d'options en green open access. Nous conseillons aux auteurs de consulter notre [page consacrée au green open access](#) pour de plus amples informations.

Après une **période d'embargo**, les auteurs ont également la possibilité d'auto-archiver leurs manuscrits et de permettre un accès public depuis le registre de leur institution. Il s'agit de la version dont la publication a été acceptée et qui inclut généralement des modifications, intégrées par l'auteur, suggérées au cours de l'évaluation de l'article par les experts et à l'occasion des échanges entre le ou les auteurs et la rédaction.

La période d'embargo commence à la date à laquelle l'article est officiellement publié en ligne dans sa forme définitive ; pour la revue, elle est de **6 mois pour les articles issus de la recherche produite par des établissements publics, sinon de 12 mois**. [En savoir plus](#).

Dans le cas des articles disponibles sur abonnement, cette période d'embargo doit être respectée pendant laquelle l'article est réservé aux abonnés avant d'être mis gratuitement à la disposition du public.

6.4. Correction des épreuves

La relecture des épreuves relève de la seule responsabilité des auteurs. Il est important de s'assurer que toutes les corrections sont renvoyées **dans un délai de 3 jours et dans une communication unique** : bien vérifier soigneusement avant retour des épreuves corrigées, car toute insertion ultérieure de corrections ne pourra être garantie.

Un courrier électronique est adressé à l'auteur correspondant rapportant un lien vers le système de relecture en ligne de l'éditeur, lequel permet d'annoter et de corriger ses épreuves en ligne. L'environnement est similaire à celui de MS Word : en plus de modifier le texte, ce système de relecture permet de commenter les figures/tableaux et de répondre en ligne aux questions posées sur les épreuves. Cette relecture en ligne constitue un processus plus rapide, qui permet également de saisir directement les corrections et de limiter ainsi l'introduction d'erreurs potentielles. Ce système donne par ailleurs la possibilité d'annoter et de télécharger les modifications dans la version PDF des épreuves de l'article. Toutes les instructions relatives à la relecture (notamment les

méthodes alternatives à la version en ligne et à la version PDF) sont communiquées dans le courrier électronique de l'éditeur.

Le manuscrit reçu par l'éditeur est considéré comme étant dans sa forme finale. L'éditeur mettra tout en œuvre pour que l'article soit publié de façon rapide et fidèle. Mais l'épreuve n'est pas sujette à ce stade aux modifications importantes ou additions par rapport au manuscrit accepté. Seules les corrections typographiques et orthographiques sont prises en compte – et bien entendu la vérification de la saisie, des révisions, du caractère exhaustif et de la justesse du texte, des tableaux et des figures. Toute modification significative de l'article accepté pour publication ne sera prise en considération à ce stade qu'avec l'autorisation de la rédaction.

6.5. Tirés à part

L'auteur correspondant recevra gratuitement un lien [Share Link](#) personnalisé lui offrant 50 jours d'accès gratuit à la version publiée définitive de l'article disponible sur [ScienceDirect](#). Le lien Share Link peut être utilisé pour partager l'article *via* n'importe quel canal de communication, notamment par courrier électronique et *via* les réseaux sociaux. Moyennant un supplément, des tirés à part en version papier peuvent être commandés *via* le formulaire de commande envoyé une fois l'article accepté pour publication. L'auteur correspondant comme les co-auteurs peuvent commander des tirés à part à tout moment sur [le site Elsevier Webshop](#). Les auteurs chargés de la correspondance ayant publié leur article en open access ne reçoivent pas de lien Share Link dans la mesure où la version publiée définitive de leur article est disponible en open access sur ScienceDirect – et peut être partagée à l'aide du lien DOI de l'article.

6.6. Questions diverses et contacts

Le [Centre d'assistance Elsevier](#) rapporte quantité d'informations. Les auteurs ont par ailleurs la possibilité de [vérifier le statut de l'article soumis](#) ou de connaître la [date à laquelle l'article accepté sera publié](#).

A parution, les demandes d'autorisation de reproduction doivent être adressées à l'éditeur.

Les instructions aux auteurs sont disponibles sur le site internet :
<http://www.em-consulte.com/revue/cnd>

Soumettre un manuscrit : <https://www.editorialmanager.com/CND>
Contacter la rédaction : cahiersdenutrition@gmail.com